



MAIRIE
DE
LOUISFERT
44110

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Conformément à la loi n°78.788 du 28 juillet 1978 modifiée et à l'arrêté préfectoral du 27 avril 2023, les habitants des Communes de LOUISFERT et ISSÉ sont avisés que le tirage au sort de six personnes dont deux figureront sur la liste du jury criminel de la Cour d'Assises de Loire-Atlantique **pour l'année 2024** aura lieu à la **Mairie d'ISSÉ** le **LUNDI 05 JUIN 2023 à 11h00** en séance publique et sera effectué par Monsieur le Maire d'Issé en présence de Monsieur le Maire de Louisfert.

Les personnes désignées par le sort seront avisées par les soins de la Mairie d'Issé.

